

## 10 septembre 1903 – Pas de marégraphe totalisateur à Monaco

En 1902, se pose la question de l'installation d'un marégraphe totalisateur à Monaco. A l'origine de ce projet se trouvent le professeur François Forel, médecin et naturaliste suisse, et S.A.S. le Prince Albert 1er de Monaco. François Alphonse Forel (1841-1912) est le fondateur de la limnologie, science qui étudie tous les phénomènes physiques et biologiques se rapportant aux lacs, et plus généralement, aux eaux douces. Albert 1er de Monaco (1848-1922), que l'on surnomme le Prince savant ou le Prince navigateur, est connu pour avoir fondé l'Institut et le Musée océanographique de Monaco.

*Albert 1<sup>er</sup> de Monaco.*



Le professeur Forel rencontre S.A.S. le Prince Albert au congrès de géographie de Berlin en 1899. Il lui suggère l'établissement d'un marégraphe à Monaco. L'intérêt du Prince semble d'abord très relatif, mais en 1900, le gouvernement princier décide la construction d'un port à Monaco et la question du marégraphe refait surface.

En avril 1902, on fait part indirectement du projet au directeur du nivellement général de la France. On lui demande "si c'est toujours le système Reitz que l'on emploie pour les marégraphes" et si l'on doit s'adresser à la maison Dennert & Pape pour connaître le prix de l'appareil. Charles Lallemand répond par l'affirmative et propose de possibles améliorations au modèle marseillais.

Dennert & Pape indiquent que la construction de l'appareil reviendrait à 8 300 francs environ et son montage à 2 150 francs. Ces prix sont identiques à ceux pratiqués à Marseille en 1885.

Forel, à qui l'on demande un avis, se déclare "stupéfait" par ces prix et propose de contacter le directeur des ateliers de Plaimpalais, pour voir si celui-ci ne peut pas "faire des propositions plus ... honnêtes que celles de la maison Dennert & Pape" (l'atelier en question est une entreprise de la banlieue genevoise spécialisée dans la construction d'instruments de physique). Forel fait ensuite savoir que le docteur Sarasin, membre de la Société genevoise, est comme lui, "horrié de ce prix de 11 000 francs pour l'instrument". Forel et Sarasin comparent le prix demandé par Dennert & Pape à celui d'un limnigraphe installé à Genève, qui a coûté moins de 3 000 francs. Forel insiste sur le caractère inconvenant de la proposition allemande et loue au contraire la probité de la société suisse.

Et le 10 septembre 1903, le Prince renonce à l'installation d'un marégraphe à Monaco. Pour expliquer ce renoncement, Jacqueline Carpine-Lancre, historienne, spécialiste de l'époque du Prince Albert 1er, confirme tout d'abord que "la décision d'associer l'installation d'un

marégraphe à la réalisation d'un port à Monaco, sur lequel le Prince fondait de grands espoirs sur le plan économique, n'a pas résisté à l'examen des sommes à investir". Il convient cependant de noter que la somme à engager pour la construction et l'installation d'un marégraphe (11 000 francs) semble pourtant bien négligeable par rapport à celle prévue pour la création du port (2 millions de francs).

Jacqueline Carpine-Lancre explique également que le Prince n'a jamais manifesté d'intérêt particulier pour l'étude des marées.

Pour compléter ces informations, revenons sur la place occupée par Forel dans cette affaire. Le scientifique suisse est d'abord l'instigateur du projet. Son rôle moteur s'exerce pendant les trois années précédant le début des travaux dans le port de Monaco. A partir de 1903, Forel joue un rôle plus trouble, et finalement très néfaste à l'aboutissement du projet. Le renoncement princier semble le résultat logique des propos répétés et extrêmes du professeur, qui vont jusqu'à accuser la maison Dennert & Pape de malhonnêteté. S'il avait voulu décourager les Monégasques, Forel ne s'y serait pas pris autrement !

Son attitude est-elle liée à une baisse de motivation concernant le projet monégasque, au rôle secondaire qui lui est finalement attribué ? Nous pouvons aussi noter que Forel est internationalement reconnu dans le domaine des études lacustres, mais que sa qualification ne s'étend pas au milieu maritime. Il semble cependant improbable qu'il ne sache pas ce qu'est un marégraphe totalisateur. Il eut été juste de dire au Prince : le prix du matériel qu'on vous propose est sans rapport avec vos attentes scientifiques, un appareil plus simple et plus économique rendrait les mêmes services. Au lieu de cela, alors qu'il a lui-même conseillé l'acquisition d'un appareil analogue à celui de Marseille, Forel compare brutalement le prix d'un marégraphe totalisateur, instrument très élaboré, dont le coût s'apparente à celui d'un prototype, à celui d'un simple limnigraphe, dont le coût est 4 fois moins élevé.

Si le devis de la fabrique allemande est très nettement supérieur à celui de la société genevoise, c'est tout simplement que les produits vendus ne sont pas du tout les mêmes. Au lieu de formuler des doutes, voire des accusations, sur la probité de la maison Dennert & Pape, le rôle du professeur Forel aurait dû consister à attirer l'attention du Prince Albert sur cet élément d'appréciation essentiel.

Enfin, il faut noter qu'à l'époque les constructeurs suisses d'instruments géodésiques subissent une farouche concurrence de nombreuses entreprises allemandes. Dans ce rude contexte industriel, il est bien difficile de déterminer la part d'un éventuel patriotisme, voire d'un possible copinage, dans les déclarations du professeur Forel.

On peut sans doute regretter que S.A.S. le Prince Albert, où l'un de ses proches collaborateurs, ne soit pas entré directement en contact avec Charles Lallemand. Son intervention, avec la clarté et la force de persuasion que tout le monde reconnaît à Charles Lallemand, aurait sans doute donné un résultat bien différent de celui généré par les soupçons de lucre formulés par le professeur Forel..., et le marégraphe de Marseille ne serait peut-être pas l'instrument unique qu'il est aujourd'hui !

A. C.